

M. Trudeau: L'opposition n'a pas confiance dans les journalistes, monsieur l'Orateur. Elle ne croit pas que l'on puisse faire confiance à un journal pour rapporter correctement les propos du député de Central Nova.

M. Clark: Votre déclaration a été faite à la Chambre des communes.

M. Trudeau: Voici une citation tirée de la *Free Press* de London du 1^{er} novembre dernier:

... MacKay a déclaré: «de prime abord, je vous dirai que ceux qui auraient des raisons de l'y avoir placé...»

L'appareil d'écoute.

—seraient des membres des services de sécurité.

Ensuite dans le *Star* de Toronto du 1^{er} novembre:

«Parmi ceux qui auraient des raisons de faire cela, il y aurait des membres du service de sécurité (de la GRC) ou peut-être du groupe de Robin Bourne».

Le *Globe and Mail* du 1^{er} novembre:

Toutefois, il a déclaré que de toute évidence cet appareil avait été installé par quelqu'un qui devait avoir une certaine expérience en la matière. Bien qu'il ait reconnu que cet appareil aurait pu être placé par un détective privé, il a déclaré qu'il semblait plus probable que...

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, vous rendez-vous compte du précédent que vous êtes en train d'établir?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Compte tenu des accusations faites antérieurement par le député de Central Nova, il me semble que la citation de certains des propos de ce député concernant cet événement se rapportent directement au sujet du débat. Deux ou trois citations viennent donc d'être données et je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'insister davantage. L'objection est motivée. Si nous passons à un autre aspect de la question.

M. Trudeau: Très bien, monsieur l'Orateur, je m'arrêterai là, mais je puis vous assurer que le lendemain, dans différents journaux, le même genre d'accusation a été lancé par le député de Central Nova. Qu'il ait dit cela à la Chambre ou à l'extérieur de la Chambre, le fait est que la GRC a été traînée dans la boue par le député de Central Nova.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: L'opposition soupçonne la GRC. Quant à moi, je soupçonne le parti conservateur. Si votre Honneur décide qu'il ne sied pas de faire état d'un tel soupçon à la Chambre des communes, je retirerai mes paroles. Mais je croirais—et je suis complètement d'accord avec le député de Peace River—que si je ne puis faire ce genre de remarque générale dans le feu d'une discussion, après avoir été constamment interrompu et harcelé par l'opposition...

Des voix: Braillard va.

M. Hees: Sors ton mouchoir, Pierre.

M. Trudeau: Voilà maintenant que c'est moi le braillard, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas soulevé de question de privilège quand le chef du NPD et des députés conservateurs se sont levés les uns après les autres ici même à la Chambre pour accuser le gouvernement de camoufler la vérité et pis encore.

Privilège—M. Baldwin

Je n'ai pas larmoyé. J'ai tout simplement dit que s'ils désiraient nous soupçonner, et bien, qu'ils nous soupçonnent et qu'ils le disent, mais qu'on entende également ce qu'ils pensent au sujet de la politique du gouvernement en ce qui a trait à la GRC. Qu'ils nous l'exposent. Permettez-moi encore une fois de citer ce qu'ils ont dit, monsieur l'Orateur, bien que je ne sache pas si je dois commencer au début ou à la fin.

M. Broadbent: Non.

M. Trudeau: Je commencerai peut-être par citer le chef du Nouveau parti démocratique. Comme le mentionne le hansard en page 415, il a présenté une motion blâmant le gouvernement, et plus particulièrement le premier ministre, pour sa participation à une tentative de camouflage de la vérité. Je passerai par-dessus les propos des députés créditistes, car ils en avaient long à dire. Mais permettez-moi de vous rappeler ce qu'a dit le député de Peace River. Il a présenté une motion mais il a ajouté certains commentaires, sur lesquels je reviendrai plus tard, monsieur l'Orateur. Le député de Perth-Wilmot (M. Jarvis), de son côté, a déclaré, comme on peut le lire à la page 417 du hansard:

Ma motion a trait aux déclarations faites par le premier ministre (M. Trudeau) et le solliciteur général (M. Fox) qui cherchent à excuser des activités illégales...

Je citerai maintenant le député de Prince George-Peace River qui dit à la même page:

Compte tenu des graves accusations portées contre le gouvernement, et surtout contre le solliciteur général, pour dissimulation...

C'est toujours la même accusation qui revient, monsieur l'Orateur. J'en arrive maintenant au chef de l'opposition, à la page 419 du hansard:

Monsieur l'Orateur, c'est pour empêcher qu'on fasse la lumière...

... que les députés d'en face. Qui, monsieur l'Orateur, nous? Nous cherchons à dissimuler les faits? Le chef de l'opposition lance-t-il oui ou non une accusation contre nous? Est-ce que nous tirailons et lui demandons de se rétracter chaque fois qu'il dit ce genre de choses?

M. Hnatyshyn: Vous auriez dû le faire. Cela aurait montré votre bonne foi.

● (1522)

M. Trudeau: J'aurais dû? Je vais donc le faire.

Une voix: Trop tard.

M. Trudeau: Le député de Saskatoon-Biggar dit que j'aurais dû invoquer le Règlement.

M. Hnatyshyn: Si vous étiez de bonne foi, vous l'auriez fait.

M. Trudeau: Si j'étais de bonne foi, vous dites. Je ne fais que suivre le conseil du député de Peace River, selon lequel si je peux tenir de tels propos, les autres députés devraient également pouvoir le faire. Il n'ont pas cessé de le répéter. Permettez-moi de continuer mes citations. Le chef du Nouveau parti démocratique a également déclaré:

Je ne parle pas à la légère et je pèse mes mots.

C'est un peu théâtral, monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh, oh!